

**Peugeot rappelle Rifter Voiture particulière.**



- Rifter Voiture particulière.
- Marque : Peugeot
- GTIN 07.01.2024 - 02.02.2024
- Informations complémentaires : e2\*2007/46\*0624\*25

**POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?**

- Motif du rappel : En raison de contraintes excessives appliquées pendant le processus de fabrication, les disques de frein avant peuvent être défectueux. Cela peut entraîner une rupture du disque, entraînant une perte de performance de freinage, augmentant le risque d'accidents et de blessures pour les occupants du véhicule et les passants.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures

**QUE FAIRE ?**

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux



**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre